Bormes

LES MIMOSAS

Mai 2015

le Mag

Côté Nature

SOMMAIRE & INFOS PRATIQUES

Edito du maire - regard sur... P3

Côté nature : l'éco-paturage P4-5

Côté nature : les sentiers P6-7

Jeunesse, enfance, famille P8-9

Interview du maire : réunions de quartiers P10-11

Les logements sociaux P12-13

Les 20 ans de la mission locale P13

Parole à l'opposition P14

Carnet de naissance, mariage, décès P14

Les travaux P15

À venir P16

Bormes le Mag : où se le procurer ?

Le nouveau magazine de la commune est distribué dans les boîtes aux lettres des résidents à l'année. Il est à votre disposition à l'hôtel de ville, à l'office de tourisme et dans de nombreux commerces de la cité.
Pour tout problème de distribution, merci de contacter le service communication en envoyant un email à : communication@ville-bormes.fr

Bormes le Mag est également téléchargeable sur le site internet de la ville (www.ville-bormes.fr) dans la rubrique "la mairie".

Les actualités de la ville

Pas un jour sans qu'un évènement, une rencontre, un rendez-vous... ne se passe à Bormes les Mimosas. Pour être informé, au quotidien, de toute l'actualité de votre commune, n'hésitez pas à vous connecter sur la page facebook de la ville (Bormes les Mimosas ville - officiel) ou sur le site internet www.ville-bormes.fr.
Vous y trouverez des informations sur les évènements à venir mais aussi des retours en photos et vidéos de tout ce qui fait de Bormes une cité vivante et attractive !

Bormes les Mimosas le Mag :

Publication municipale
Directeur de la publication : François Arizzi
Dépôt légal : *en cours*
Impression Azur Communication
Papier normes écologiques et encres végétales
Réalisation maquette et articles : service communication, mairie de Bormes - 04 94 05 34 50, 1 place St-François
Photo couverture Damien Bonfils
Photos Mag : Morgane Auffret, Carole Amaro, DR
Service communication

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur
www.ville-bormes.fr
et
facebook : bormes les mimosas officiel

François Arizzi, maire de Bormes les Mimosas

ÉDITO *du maire*

Le premier trimestre 2015 aura été marqué par une élection de proximité, l'élection du conseil départemental.
Terminé le conseil général avec son conseiller général par canton (43 pour le département du Var), Bienvenu au conseil départemental du Var et ses 23 cantons redécoupés, chacun pourvu d'un binôme homme/femme, ce qui a donc doté le département du Var de 46 conseillers départementaux.
L'objectif avoué de la réforme étant de faire des économies, en passant de 43 à 46,on peut dire que notre gouvernement s'est fourvoyé dès le départ.

Patricia Arnould conseillère départementale du canton de la Crau, Marc Giraud président du conseil départemental du Var, Christian Simon maire de la Crau, François de Canson, maire de la Londe président de MPM remplaçant de Marc Giraud, Violaine Arizzi remplaçante de Patricia Arnould, François Arizzi maire de Bormes les Mimosas, Gil Bernardi maire du Lavandou

Notre nouveau canton, dont le chef-lieu est la commune de la Crau, est donc composé des communes suivantes : Rayol Canadel sur Mer, Le Lavandou, Bormes les Mimosas, La Londe les Maures, la Crau et une partie nord et ouest d'Hyères.
Dans notre canton, Marc Giraud, maire de Carqueiranne et conseiller général du canton de la Crau, et Patricia Arnould, ont été élus, au second tour, avec plus de 58% des voix.
Je me suis personnellement engagé derrière ce binôme, complété par deux remplaçants, François de Canson, maire de la Londe les Maures pour Marc Giraud et Violaine Arizzi, représentant Bormes et notre bassin de vie pour Patricia Arnould.
Je remercie les Borméennes et les Borméens d'avoir, en grand nombre, fait le même choix que moi.
Marc Giraud a, depuis, été élu président du conseil départemental du Var et nous sommes fiers que notre conseiller départemental ait ainsi été honoré.
Plusieurs projets sont en cours. Je vous tiendrai informé au fur et à mesure de leurs avancées.

sport amitié
Solidarité pour Damien

Une fois de plus, à l'occasion de la traditionnelle "Montée impossible" organisée par les Boudragues, le sport et le don de soi ont retrouvé tout leur sens. Pour l'occasion, famille, amis, bénévoles, vététistes amateurs ou confirmés, élus (...) se sont retrouvés au pied de la célèbre montée sur le domaine du château de l'Angueiroun pour relever un défi original et difficile : se rapprocher du sommet sans poser pied à terre ! Une belle journée marquée par l'amitié et la solidarité puisque tous les fonds récoltés sont au profit du jeune Damien. Ce dernier a d'ailleurs réalisé un véritable exploit en gravissant, à la force des bras, les 210 mètres de la côte. Félicitations à toutes et tous pour cette bien belle édition ! Et rendez-vous est donné, encore plus nombreux, l'année prochaine !

talent local
Top Chef Borméen

Avant même le début de la compétition, sa mère avait prévenu : "*mon fils, c'est le beau gosse de cette année... et il va aller loin, très loin, mais chut*" ! Et elle avait toutes les raisons d'être fière cette maman borméenne ! Son fils, Kévin d'Andréa, jeune chef prodigieux de 23 ans, a fait battre le cœur des habitants du bassin de vie. Pendant douze semaines, ils étaient nombreux, chaque lundi soir à ne pas rater ce rendez-vous et à croiser les doigts pour Kévin. Au terme de douze semaines de compétition, s'il s'est incliné en finale, il a sans conteste remporté les suffrages de sa famille, de ses amis et de tous les habitants de la commune ! Bravo à Kévin pour ce beau parcours et beaucoup de réussite pour le futur !

UNE SOLUTION l'éco-paturage en faveur de LA BIODIVERSITÉ

Des opérations de débroussaillement et d'entretien sont effectuées, sur la commune, par le pâturage de brebis et d'ânes. Une démarche qui s'inscrit dans le plan d'aménagements liée à la Défense des Forêts contre les Incendies (DFCI) et dans une logique de développement durable.

Le cheptel des 300 brebis mères (plus agneaux) de Cécile Desproges Solinas, bergère borméenne et le troupeau d'une dizaine d'ânes de l'association La Pabourette paissent régulièrement dans les parcelles non cultivables de Bormes les Mimosas. Ces ovins et équidés qui sont des atouts pour l'environnement et la sécurité, font l'objet d'une organisation ciblée pour entretenir les pare-feu et

assurer une meilleure défense du village et de la forêt. Coordonnées par Laurence Warnier, employée du service technique en charge du débroussaillement, ces nouvelles dispositions sont un véritable atout pour le patrimoine naturel borméen.

Des interventions écologiques

Le pâturage s'exécute en mode extensif. Encadrées par le biais de conventions pluriannuelles, ces activités se caractérisent par une faible densité d'animaux à l'hectare, afin d'éviter la surexploitation du milieu. Une pratique qui a fait l'objet d'une concertation des partenaires pour définir au mieux la nature et la localisation des enjeux. Les interventions maintiennent aussi la qualité des paysages et la diversité biologique, en préservant les grands équilibres. Consommant différentes catégories de plantes, ovins et équidés sont ainsi complémentaires.

Un impact privilégiant la sécurité et contribuant à la prévention des risques d'incendie

Entre octobre et juin, ce mode de débroussaillement écologique rompt la continuité végétale qui favorise le déclenchement des incendies et donne de la puissance aux feux. En paissant, les animaux maîtrisent la végétation, ce qui diminue le combustible de manière naturelle. La consommation des animaux facilite également l'accès des services de lutte contre les feux de forêts.

Une action économique

Le pâturage contribue à sauvegarder le paysage en maintenant les milieux ouverts et accessibles, avec un coût inférieur à l'utilisation de machines. Il permet de limiter la fréquence des entretiens mécaniques. Certaines parcelles ont une accessibilité difficile voire impossible pour l'humain et son matériel. Les animaux ont une capacité de pénétration dans le milieu naturel supérieure sur terrains accidentés.

Pastoralisme : Le cheptel ovin de Cécile Desproges Solinas

Pistes de Brégançon, le Pellegrin, Léoube, le Niel, Cardenon, Vincennes, Martegasse, Fontone, Notre Dame de Constance, Bastide neuve, chemin du Batailler… Les brebis interviennent sur différents sites définis par la commune pour un total de plus de douze hectares en pâturage intensif et douze hectares en pâturage extensif. La taille du troupeau est compatible avec le niveau de ressource des sites. La bergère organise ses rotations d'utilisation des parcs pour homogénéiser la qualité du débroussaillement ou de l'entretien. Elle positionne des clôtures afin d'accompagner le déplacement de ses troupeaux.

Les ânes de la Pabourette

Le troupeau intervient entre le parc du mimosa et le cimetière, pour débroussailler de manière naturelle treize hectares ceinturés par une clôture électrique. Une phase d'essai sur trois années, dont les effets seront certainement positifs à long terme. Le choix de l'âne a déjà fait ses preuves dans plusieurs départements français. Cet animal rustique consomme de nombreux végétaux délaissés par les autres herbivores d'élevage. Il est parfaitement adapté aux espaces étroits où les engins motorisés sont exclus.

Réaction de la végétation au pâturage

La consommation des animaux impacte positivement la végétation. Le piétinement favorise l'apparition de plantes appétentes et la diminution des semis... La consommation des troupeaux induit des réactions du végétal : rabougrissement de la plante, branches basses consommées réduisant les obstacles à la circulation, disparition d'une partie des arbustes.

Un savoir-faire d'antan

Outre un moyen naturel et efficace, la présence des ânes et des moutons rappelle le Bormes d'autrefois. Berger, ânier, ce mode de défrichage qui vient en complément de l'entretien mécanique, participe au maintien des métiers d'antan.Pour mémoire, en 1913, la commune comptait 1623 habitants et bien plus du double de moutons et de chèvres*.

Sensibilisation du public

Pour faciliter la présence des troupeaux sur les parcelles, la sensibilisation de la population est essentielle.

☞Tenir les chiens en laisse

☞Randonneurs, VTT, motos, 4x4,...

Chacun doit adapter son comportement en présence des animaux pour ne pas perturber les troupeaux.

**extrait du livre "Bormes autrefois" par René Manetti*

Un nouveau label pour le parc Gonzalez

Le ministère de la culture, en attribuant le label "Jardin remarquable" reconnaît les plus beaux jardins de France. Par décision de Michel Cadot, préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur, le parc Gonzalez vient de recevoir cette distinction nationale ! Une récompense qui vient souligner le travail des services espaces verts menés par Gilles Augias et celui de la collectivité locale. Un nouveau label qui vient également confirmer l'engagement de la ville de Bormes les Mimosas au service de la qualité de vie des Borméens.

Fleuron végétal de la commune, ce jardin unique en Europe présente une collection exceptionnelle de plantes australes. Créé en 2001, au cœur du village, grâce au legs réalisé par Viviane Grimminger et Carmen Martinez, cet écrin fleuri fait le bonheur des botanistes. La magnifique vue sur mer parachève le décor somptueux du site, pour le plus grand plaisir des promeneurs.

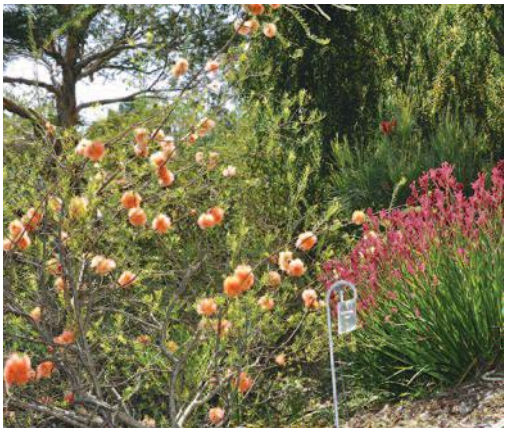

Bormes les Mimosas, un port propre

Le maintien de la certification du système de management du port, "Certification Ports Propres 2011" a été décidé par Afnor Certification*. Une décision qui vient récompenser les actions et les engagements de la structure en matière de gestion : des déchets et pollutions, des ressources en eau et énergie, de formation et sensibilisation des usagers. Le port va prochainement déposer un dossier de candidature pour postuler à l'obtention du label Pavillon Bleu, pour la 22ème année consécutive. Le symbole d'une qualité environnementale exemplaire.

* AFNOR Certification : organisme de certification et d'évaluation de systèmes, services, produits et de personnes en France.

DOSSIER nature DU côté

Avec son patrimoine médiéval du XIIème siècle, ses 8206 hectares de forêts protégées et ses 22km de côte, Bormes les Mimosas est un véritable joyau niché dans un écrin de verdure.
Depuis 2000, sous l'impulsion d'Henri Chartier, alors maire-adjoint, la commune associée à son office de tourisme et au club de randonnées (la DPLB) a mis en œuvre un "plan communal des activités de pleine nature".
Un véritable succès qui permet aux Borméens comme à leurs nombreux visiteurs de se ressourcer au sein d'une nature préservée, de partir à la découverte d'eux-même et des autres, sur des sentiers d'exception !

Nouveauté 2015 ! La commune de Bormes les Mimosas vient de se voir attribuer le label "FF Randonnée"* pour deux de ses sentiers : le circuit n°7 - Notre-Dame de Constance, et le circuit n°2 - les Trois Cols. Ces derniers sont donc désormais labellisés "PR Rural" et représentent un véritable atout supplémentaire en matière de tourisme de pleine nature. Une reconnaissance qui permet, en outre, une communication sur des supports officiels de la fédération tels que le "Var à Pied" ou les "Rando-fiche".
Cette nouvelle labellisation est l'occasion de faire un petit zoom sur ce patrimoine exceptionnel de la commune de Bormes les Mimosas qui permet, tout au long de l'année, de pratiquer sorties, balades, trails, randonnées, découvertes... De bonnes chaussures, un sac à dos, une bouteille d'eau... Et petits et grands, jeunes et moins jeunes, peuvent s'adonner à une activité alliant liberté et gratuité ! Une véritable bouffée d'oxygène à consommer sans modération...

Sept sentiers balisés

De larges pistes en pentes douces, des sentiers traversant le maquis, des passages en sous-bois le long des cours d'eau ou des sources naturelles, un cheminement tantôt en crête, tantôt en bord d'eau, parfois le long des vignobles, un regard plongeant par endroit sur les îles d'or... C'est un réseau unique composé de sept sentiers balisés que peuvent emprunter les marcheurs. Pour entretenir, mettre en valeur, faire la promotion de ce patrimoine naturel, la municipalité a fait le choix de pérenniser un poste d'agent de "valorisation des activités de pleine nature" (voir p7). Une volonté qui permet à la commune d'être maître d'œuvre dans la gestion de son réseau de randonnées, de garder son identité et de pouvoir négocier en direct avec les propriétaires. Ainsi, des accords avec les grands domaines privés qui longent le littoral permettent aux Borméens et vacanciers de découvrir des sites uniques tout en limitant l'affluence et préservant le patrimoine naturel.

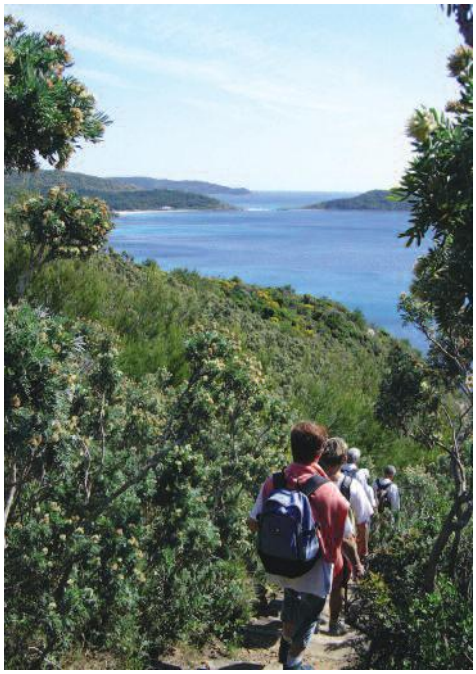

Suivez le guide...

Depuis cinq ans, les promeneurs peuvent acquérir auprès de l'office de tourisme un document essentiel : la Visio Carte**. Cette dernière est un outil précieux, remis à jour chaque année, qui permet de découvrir, sur son recto, les sept sentiers borméens en détail : comment accéder au site, où se garer, le niveau de difficulté, le temps de marche, les points d'intérêts... Sept sentiers d'exception (dont un accessible aux personnes à mobilité réduite et deux sentiers du littoral), qui offrent des points de vue sur les joyaux borméens.
Sur le verso de la VisioCarte sont indiqués les itinéraires à emprunter dans les communes partenaires de la Londe et d'Hyères.
Pour celles et ceux qui souhaiteraient être accompagnés dans leur découverte pédestre, plusieurs associations peuvent répondre à la demande : la DPLB et le club de l'amitié font partie de la Fédération Française de randonnées, les Va-Nu-Pieds et les Carapates pour les plus sportifs.
Enfin, chaque mardi soir de mai à septembre, une visite guidée*** passionnante sur le sentier du littoral est proposée par l'office de tourisme et Gregory, l'agent communal en charge des activités de pleine nature.

**Fédération Française de Randonnée,*
***En vente à l'office de tourisme, tarif 5€,*
**** information auprès de l'office de tourisme 04 94 01 38 38*

...DES SENTIERS

Avec son chapeau vissé sur la tête, son sac à dos et ses chaussures de randonnées, c'est un employé municipal qui surprend ! Passionné par son métier, Gregory Eynard est intarrissable dès qu'il s'agit d'évoquer les sentiers de la commune.

Recruté en 2000 en tant qu'agent de "valorisation des activités de pleine nature", ses premières missions ont été de veiller à la création, rénovation et mise en conformité des itinéraires. Depuis, s'il a un rôle très important de surveillance et d'entretien des circuits pédestres et du sentier du littoral, il est également chargé du suivi des autorisations de passage *(sur les propriétés privées, celles de l'ONF...)*, de la mise en sécurité par des fermetures ou des travaux d'urgence sur certains tronçons, de la gestion des budgets mais aussi de s'assurer que la signalétique soit optimale sur l'ensemble des sentiers. Un travail de fourmi qui permet, tout au long de l'année, aux promeneurs d'emprunter les chemins borméens en toute quiétude.

"*Le développement et la valorisation des activités de pleine nature dépendent essentiellement de la volonté de la municipalité*, explique Gregory. *Pour proposer une offre de randonnées de qualité et sécurisées, il faut non seulement des moyens humains mais aussi financiers. Chaque année, c'est un budget de 15 000 euros qui est alloué au seul entretien du sentier du littoral et des investissements réguliers sont faits pour le balisage et la signalétique de l'ensemble des sentiers.*"

Recherches de subventions, partenariat avec les différentes administrations, soutien technique aux manifestations de pleine nature *(recherches foncières, conventions...)* mais aussi conception de la Visio-Carte *(voir par ailleurs)* en collaboration avec l'office de tourisme, un aspect bureaucratique de son travail qui ne le coupe pas pour autant du terrain. Pas une semaine sans qu'il ne quitte son bureau pour garder un œil sur ces sentiers qu'il pourrait arpenter les yeux fermés.

Mais au fil des ans, Gregory a aussi fait de la transmission l'une de ses priorités. De mai à septembre, il guide ainsi les visiteurs, une fois par semaine, sur le sentier du littoral*. Il intervient auprès des enfants du jardin des mers en été et ceux des écoles durant l'année, sur le temps des NAPS**. Sensibilisation à la signalétique, lecture de cartes mais aussi découverte des senteurs du maquis... Autant de savoir qu'il se plaît à transmettre aux petits comme aux grands. Avec une telle passion communicative, à n'en pas douter, il devrait susciter de nouvelles vocations !

**visite guidée de 17h à 20h le mardi soir, tickets en vente à l'office de tourisme*
***NAPS : nouvelles activités périscolaires*

Les conseils de Gregory...

Les plus beaux point de vue !

"Ils sont nombreux, difficile de choisir ! Sur le littoral, je dirais la vue qui s'offre sur la pointe de l'Esquillette - une impression de Corse en miniature - et le promontoire de Cap Blanc, qui donne l'illusion d'être à la proue d'un bateau. Ma plage préférée, sans conteste celle de Pellegrin pour son côté sauvage. Pour les sentiers dans la colline, il y a bien sûr le point de vue unique depuis la table d'orientation de Notre-Dame de Constance mais aussi, toujours sur le circuit 7, celui au dessus du parc du mimosa qui embrasse Hyères, Toulon... Au Col du Landon, il y a une perspective incroyable jusqu'à Cogolin et que dire du Trapan avec sa vue imprenable sur la route des vins ?..."

Les plus accessibles aux enfants !

"*Avec les enfants, deux sentiers à ne pas manquer ! Celui de Bargean (circuit 3 - forêt du Dom) tout en sous-bois, il permet de découvrir les traces d'animaux, d'observer la vie dans les cours d'eau, de sentir et ressentir la nature. Pour les familles également, le circuit n°8 (autour du lac du Trapan) est une destination à ne pas rater ! Côté plage, le tronçon Cabasson-Pellegrin avec ses plages sauvages bien sûr.*"

Sécurité, des consignes à respecter !

L'été en raison des risques d'incendies, l'accès des massifs forestiers est règlementé par arrêté préfectoral. En cas de plan alarme, la circulation est interdite aux piétons dans ces massifs. Se renseigner auprès des pompiers.

La sirène des pompiers :

1 coup : Renfort du personnel pour la caserne

2 coups : Renfort du personnel pour une intervention

3 coups : Alerte (incendies, accidents, inondations)

4 coups : Feu de forêt sur la commune.

5 coups : Plan Alarme

- La nature est notre bien commun protégeons là ensemble.
- Lorsque par mesure de sécurité, un tronçon est fermé provisoirement aux promeneurs, respectons cette interdiction car il y a un vrai danger et vous engagez votre responsabilité.
- Respectons le tracé des sentiers balisés et les propriétés traversées.
- Regardons, sentons, photographions la flore sans la cueillir. Ne laissons ni trace de notre passage, ni déchet, emportons les avec nous.
- N'allumons jamais de feu – Ne fumons pas.
- Renseignons-nous en période de chasse – Evitons de partir seul.
- Ne partons pas aux heures les plus chaudes.
- Partons avec un minimum d'équipement (1 litre d'eau par pers. De bonnes chaussures, chapeau, casquette).

Balisage, suivez le guide !

Les circuits P.R *(Promenade et Randonnée)* sont balisés en jaune ou bleu *(peinture, panneau d'information, borne de localisation, et fléchage bois ou PVC)*, le balisage est assuré par la fédération de randonées et la signalétique par la commune, afin de supprimer, autant que possible, tout souci de recherche de l'itinéraire et permettre aux promeneurs et randonneurs de suivre le tracé tout en respectant les propriétés riveraines.

Continuité du sentier

Changement de direction

Mauvaise direction

jeunesse et enfance
de la bonne humeur pour tous

Les rois du carnaval !

Des plus petits du relais d'assistantes maternelles jusqu'aux plus grands de l'école élémentaire, les petites têtes blondes, brunes et rousses de la commune ont fêté, comme il se doit, Carnaval ! Des super-héros à profusion, des princesses en grand nombre, des preux chevaliers, des animaux rigolos, des personnages de films ou de dessins animés... Les enfants ont rivalisé d'idées pour l'occasion !

NOUVEAU

Extension de l'accueil de loisirs

Une nouvelle salle, deux dortoirs climatisés, un espace de stockage… L'accueil de loisirs a enfin pris ses aises ! Un projet qui tenait tout particulièrement à cœur du premier magistrat, puisqu'il en était l'initiateur lors de son mandat d'adjoint à la jeunesse et aux sports. C'est donc avec beaucoup de plaisir que François Arizzi, entouré par Magali Tropini, adjointe déléguée à la jeunesse, par les élus, les chefs de services de la ville et toute l'équipe d'animation ont accueilli les familles pour visiter la nouvelle structure. Une inauguration que tous ont souhaité festive avec l'organisation d'une kermesse et un magnifique goûter gourmand préparé par la restauration scolaire. Les enfants n'étaient pas en reste puisque les « brochettes de bonbons » ont été réalisées par les petites mains des « titis » !

VOYAGE VOYAGE…

Viva Espagna !

Ils étaient 23 jeunes Borméens à prendre le départ pour un séjour en Espagne ! Encadrés par le service Ados-Sports de la ville, les adolescents ont passé trois journées mémorables à Barcelone avec visite de la ville en vélo, découverte du plus grand stade d'Europe, du musée Picasso… avant d'aller vivre des sensations fortes à Port Aventura. De superbes souvenirs pour toutes et tous !

Le Luberon en famille

La première édition de la "parenthèse dynamique" organisée par le CCAS a remporté un vif succès ! Avec 24 adultes et 19 enfants, le séjour pour les familles à destination du Luberon a tenu ses promesses : visite des mines souterraines d'ocres, distillerie de lavande, découvertes des spécialités locales, partages, fou-rires… Le docteur Isabelle Canonne, sa commission et son équipe peuvent être fiers de cette première édition ! Des familles ravies de la participation financière du CCAS qui ont, d'ores et déjà, retenu la date du mois d'octobre pour un prochain voyage !

INTERVIEW

les réunions de quartiers

Monsieur le maire, vous aviez promis de renouer le dialogue avec les habitants grâce aux réunions de quartiers. Etes-vous satisfaits des premiers rendez-vous ?

François Arizzi : Avec mon équipe, nous sommes effectivement très satisfaits de ces premières réunions de quartiers.

L'affluence incroyable, à chaque réunion, nous a démontré toute l'attente des Borméennes et des Borméens dans la reprise d'un dialogue constructif avec leurs élus.

Ces réunions de quartiers correspondaient, sur le fond, à un véritable besoin et nous ont permis d'aborder des problématiques spécifiques à chaque lieu de vie de notre commune.

Six rendez-vous ont été donnés : Cabasson, la Verrerie, le village, le Pin-la Vieille, la Favière et la Plaine.

Nous avons pu répondre aux points soulevés par nos référents de quartiers, avons détaillé l'action municipale de terrain mais aussi et surtout avons répondu aux questions et interrogations des habitants. Les points à améliorer ont été notés et, parfois aussi, des réponses négatives ont été apportées à certaines demandes. Ce n'est pas toujours facile mais cela a au moins le mérite de la franchise dans le dialogue direct avec les administrés, qui le comprennent fort bien.

D'une manière générale, quels sont les sujets abordés le plus fréquemment ?

Même si des différences existent entre quartiers, certains points sont abordés de manière récurrente, en particulier l'urbanisme, avec ses possibilités et ses contraintes. Certains habitants sont préoccupés par le PPRIF *(Plan de Prévention des Risques des Incendies de Forêts)*, d'autres par le PPRI *(Plan de Prévention des Risques d'Inondation).* Certains résident dans des secteurs classés, d'autres enfin à proximité d'emplacements réservés pour des programmes de développement et d'amélioration de la ville.

D'autre part, la propreté en général est largement évoquée avec quelques différences suivant les quartiers : ramassage des ordures ménagères, déjections ou encore déchets verts.

Mais aussi, sans les citer par ordre d'importance, le bruit, la sécurité notamment routière, le débroussaillement, les animations, l'intercommunalité, les grands projets de la commune *(le centre ados, la maison funéraire, la zac du Niel, l'espace nature, les travaux pour les inondations…)*

Un autre sujet a été souvent abordé, celui de la demande de certains riverains de voir les voies privées de leur lotissement intégrées dans la voirie communale. Je répète ici que, étant donné la baisse des dotations et des ressources, la commune ne souhaite pas intégrer de nouvelles voies à entretenir. Si une voie privée devait être rendue communale, la collectivité ne la récupèrerait qu'en parfait état de goudronnage, de trottoirs et d'éclairage, et pour cela il faudrait qu'elle ait, de plus, un intérêt général *(desserte de lotissement communal par exemple…)*

Enfin, de nombreuses pistes jusqu'ici DFCI et, à ce titre, entretenues par la commune par obligation, ont été déclassées par le SDIS et l'entretien rendu aux propriétaires.

Des points particuliers ont également été évoqués, pouvez-vous nous en dire davantage ?

Oui, certains points particuliers ont été soulevés. Sans entrer dans le détail et, à titre d'exemple, nous avons longuement parlé du chemin de Maudroume à la Verrerie, et du PPRIF. Dans la plaine, il a été principalement question des inondations. Au Pin, a été évoqué le projet d'acquisition d'une maison qui permettrait de revoir entièrement l'aménagement de la place du Pin ou encore les logements aidés du Clos Charlot. Au village enfin, nous avons parlé du sylvopastoralisme, débroussaillement par les ânes et les moutons.

Enfin, pour l'anecdote, au village, un sujet a beaucoup fait débat, l'arrêt, la nuit, de la cloche de la tour de l'horloge. Certains se sont mobilisés, et je le comprends, par crainte que nous ne l'arrêtions définitivement. J'ai tenté de leur expliquer les raisons "humaines" qui nous ont conduits à accéder à la demande, certes particulière, de ce jeune couple afin que leur enfant trouve son rythme de sommeil. J'ai garanti aux riverains que l'horloge reprendrait son fonctionnement complet dans quelques mois.

Pour conclure sur le déroulement de ces réunions, elles ont été d'une bonne tenue, dans une ambiance conviviale où les échanges ont été constructifs et empreints de respect mutuel.

Certains points ont permis d'initier de nouvelles réunions ?

Oui, certains sujets ne pouvaient être résolus directement à l'issue d'une réunion de quartiers, et nous avons organisé, en complément, deux réunions nécessaires.

La première a concerné le Landon où la piste privée était jusqu'alors entretenue, en partie, par la commune car elle était classée DFCI . Son déclassement a entraîné l'arrêt de son entretien par la ville, il fallait donc trouver une solution afin que la commune puisse réaliser les travaux nécessaires de sécurisation du PPRIF *(mise en place de quatre Hydrants, accès élargis…)*

La seconde a réuni les commerçants du Pin de Bormes, avec une large participation. Les animations ont été principalement évoquées, dont Santo Coupo. L'idée de se fédérer en association, afin que la commune puisse avoir un interlocuteur privilégié (comme c'est le cas à la Favière et au village) est à l'ordre du jour.

Quelles seront vos prochaines actions pour rester au plus près de vos administrés ?

Nous préparons un nouveau questionnaire pour nos administrés qui sera disponible en ligne après la saison estivale, afin de "coller" encore davantage aux désidératas de nos concitoyens.

Dans le futur, je mettrai en place les "rencontres avec le maire" où je recevrai, un ou deux après-midis par mois, dans mon bureau, les Borméennes et les Borméens, sans rendez-vous.

Quand se dérouleront les prochaines réunions de quartiers ?

Une fois par an nous semble un bon rythme. Je pense donc que les prochaines réunions auront lieu au 1er trimestre 2016, ce qui n'exclut pas de réunions spécifiques, si le besoin s'en faisait sentir. Il est important pour moi, ainsi que pour les élus qui m'entourent, de rappeler aux Borméens que nous sommes avant tout, à leur service.

Interview du maire, François Arizzi, réalisée en mai 2015

Logements sociaux mode d'emploi

Qu'est-ce qu'un logement social ?

Un logement locatif social est un logement avec un loyer à prix abordable réservé à des familles à revenus faibles ou modestes.

Attention, tous les logements sociaux HLM ne sont pas tous du contingent mairie. Il existe quatre contingents:

- contingent conseil départemental
- contingent préfecture *(Dalo)*
- contingent 1% patronal *(entreprises qui cotisent)*
- contingent mairie *(par rapport aux emprunts)*

Quels critères pour ces logements ?

▸ Ils sont agréés par l'Etat et financés avec des fonds publics.

▸ Ils font l'objet d'une procédure d'attribution contrôlée par la puissance publique.

▸ Ils ont un loyer plafonné.

▸ Ils accueillent des locataires qui disposent de ressources inférieures à un plafond et peuvent bénéficier de l'APL.

▸ Le prix du loyer est réglementé par l'Etat et inférieur à celui du privé.

Différentes catégories de logements

- Les catégories de logements sociaux dépendent des prêts et subventions accordés aux organismes lors de la construction.
- Les PLAI *(prêt locatif aidé d'intégration)* réservés aux personnes en situation de grande précarité .
- Les PLUS *(prêt locatif à usage social)* correspondent aux HLM traditionnelles.
- Les PLS *(prêt locatif social)* et les PLI *(prêt locatif intermédiaire)* attribués aux familles dont les revenus sont trop élevés pour pouvoir accéder aux locations HLM ordinaires, mais trop bas pour pouvoir se loger dans le secteur privé.

Qui les finance ?

✔ L'Etat

✔ Les collectivités territoriales *(région, département, commune...)*

✔ La caisse des Dépôts et Consignations

✔ Action logement *(1% versé par les employeurs, le 1% patronal)*

✔ Le bailleur lui-même sur ses fonds propres

✔ En fonction des financements qu'ils ont apportés *(fourniture du terrain, subventions…)* les financeurs disposent de quotas d'appartements réserves. Ces financeurs sont appelés "réservataires".

Qui les attribue ?

▸ La commission est chargée d'apprécier avec équité la situation des demandeurs au regard des logements proposés dans le respect des critères réglementaires et des orientations de la politique d'attribution de la société HLM.

▸ La commission d'attribution de logement se compose :

☞ d'un ou plusieurs membres du conseil d'administration de la société HLM ;

☞ d'un ou plusieurs administrateurs locataires : élu(s) par les locataires .

☞ du maire ou du maire adjoint du CCAS, le représentant, de la commune où se trouve le logement .

☞ d'une assistante sociale du conseil départemental

☞ d'un représentant de l'état *(préfecture...)*

☞ éventuellement d'associations agréées par le département

▸ La décision d'attribution est prise ou non à la majorité des membres présents ou représentés. Chaque membre possède une voix et en cas de partage égal des voix, le maire ou son représentant dispose d'une voix prépondérante.

Les principaux motifs de refus

- La première raison de non attribution est "dossiers incomplets" (on ne peut statuer sur des dossiers dans lesquels il manque des pièces importantes).
- La deuxième raison est le constat de loyers impayés
- La troisième raison est que le logement disponible n'est pas adapté à la composition de la famille.
- Une dernière raison peut parfois être l'impossibilité de dépasser un taux d'effort (%) par rapport aux revenus trop faibles

Quelques chiffres

✐ En région PACA en 2013 : 104 631 personnes demandent un logement social et seulement 13 000 personnes seront logées

✐ Dans le Var en 2013 : 21 000 demandes de logement environ, seulement 12% obtiendront un logement.

✐ Il faut savoir aussi qu'en 10 ans les demandes de logements sociaux ont augmenté de 47% et les énergies de 62 % *(électricité, gaz...)*

Le cas particulier de la loi Dalo

☞ La Loi Dalo existe depuis le 5 mars 2007 DALO (Droit Au Logement Opposable)

☞ Elle est mise en place pour les personnes qui sont dans des situations particulières et qui ne parviennent pas à trouver une solution pour s'héberger par leurs propres moyens

☞ Ces personnes peuvent alors demander à une commission départementale appelée commission de médiation, de reconnaitre le caractère prioritaire et urgent de leur besoin de logement.

☞ Cette commission est saisie au moyen

d'un formulaire de recours amiable devant la commission départementale de médiation en vue d'une offre de logement : qui doit être dûment remplie et accompagné de toutes les pièces justificatives demandées.

☞Pour prendre sa décision la commission ne va pas seulement étudier le dossier qui lui sera adressé. Elle pourra prendre des renseignements auprès de tous les organismes qu'elle jugera utile *(CCAS de la ville concernée ; demande de précisions sur la situation de la personne mandante ; se rapprocher des services ou vous avez envoyé votre demande de logement social ; des assistantes sociales de votre ville ; constater éventuellement l'état de votre logement; se rapprocher des services administratifs ou vous aurez déjà fait des démarches ; réaliser une enquête sociale)*

☞Passé le délai de 3 à 6 mois la commission se doit de donner une réponse au mandant. Si une décision favorable est donnée c'est donc que la commission a jugé que la situation est urgente et que le bénéficiaire devra être logé prioritairement dans le parc locatif social.

☞Pour ce faire le préfet défini un périmètre de recherche et désigne dans le département des organismes bailleurs disposant de logement correspondant à la demande. Les maires des communes où pourrait se trouver un futur logement sont normalement consultés à la demande du préfet ; l'avis n'est que formel.

☞Si la ville peut demander au préfet de privilégier les dossiers Dalo de la commune, il reste cependant le seul responsable du processus. **Parfois, il n'y a tout simplement pas de dossier Dalo à jour sur la commune et, de fait, le logement sera attribué à des personnes extérieures.**

Pourquoi certaines demandes sont rejetées ?

Les rejets des demandes que ce soit DALO ou office HLM :

- Si la demande n'est pas renouvelée chaque année
- Pour revenus insuffisants
- Dossiers incomplets : toute pièce demandée doit être fournie. Si elle manque, le dossier n'est pas examiné dans la commission
- Les impayés de loyers
- Les revenus trop importants (PLS)

☞Peuvent être radiés DALO :

- Lorsque les dossiers sont proposés "plusieurs fois" en commission et sont incomplets.
- Lorsque qu'une personne, à qui la commission propose « plusieurs fois » un logement, le refuse.

En conclusion

- Chaque demande de logement doit être déposée au CCAS
- La demande doit être renouvelée chaque année à la date anniversaire sinon l'antériorité est perdue
- L'attribution est décidée dans une commission souveraine et soumise à des critères précis
- Tous les justificatifs demandés doivent être fournis
- Plusieurs refus peuvent entraîner le rejet de la demande
- Pour les Dalo c'est la commission départementale et le préfet qui décident.

La commune de Bormes les Mimosas fait son possible pour mettre à disposition des terrains afin que des logements sociaux soient construits. Toutefois, il est regrettable que ces derniers soient attribués à des personnes extérieures faute de dossier complet ! Le CCAS est là pour relancer et aider les demandeurs de logements **mais ne peut se substituer à eux !**
Dans le futur, la mise en place d'un guichet unique au CCAS permettra d'instruire directement les demandes de logements sociaux, ce qui devrait permettre d'avoir des dossiers plus complets.

Dossier réalisé par le docteur Isabelle Canonne, adjointe déléguée au CCAS et Josiane Magréau, conseillère municipale

Mission locale 20 ans, ça se fête !

La mission locale CORAIL (centre d'orientation, d'accueil et d'insertion local) fête ses 20 ans ! À l'occasion de cet anniversaire une manifestation est organisée sur chaque commune. À Bormes les Mimosas, le 12 juin 2015 de 14h à 17h, salle Robert Ferrero à la Favière.

☞Ouverture par le maire, François Arizzi, en présence de Gérard Aubert, président de la mission locale.

☞Film d'animation sur l'évolution de la mission locale et ses missions, sur ses vingt ans d'existence, réalisé par des jeunes suivis par la mission locale.

☞Atelier de technique sur la maîtrise de sa communication non verbale animé par Mme Lemercier Ingrid, formatrice et conseil en image.

Ouvert à tous les demandeurs d'emploi, sur inscription auprès de la mission locale : 04 94 12 60 40.

À noter également, toujours dans le cadre de l'anniversaire de la mission locale :

- Le 17 juin à la Crau, espace Jean-Paul Mauric, de 14h à 17h : forum orientation / alternance.

Le relais emploi et le PIJ (Point Informations Jeunesse) de Bormes les Mimosas seront présents sur ce forum, accompagnés de plusieurs jeunes collégiens.

Une navette gratuite est mise en place pour amener les collégiens, les lycéens, les demandeurs d'emploi (...) au forum à la Crau, inscriptions auprès du PIJ au 04 94 41 77 20

LISTES MINORITAIRES
paroles d'élus

Toujours avec Bormes 2000 - Nicole Pestre, Rania Mekerri, André Denis, Joël Benoit

Un an déjà...

Un an déjà qu'un tiers des électeurs nous accordaient leur confiance. Un tiers ce n'est pas une majorité mais cela nous donne une responsabilité. Nous l'exerçons avec conscience et il est juste de reconnaître ici, que M. le maire, permet l'expression de l'opposition tant dans les commissions qu'au Conseil municipal.

L'adoption du budget communal est un moment essentiel de la vie de la cité. Nous avons unanimement approuvé les orientations proposées car il n'en existait, à nos yeux, pas d'autres dans le contexte économique actuel de baisse des recettes et tout particulièrement des dotations de l'état.

Les citoyens, accablés par l'Impôt et les diverses charges, ne supporteraient pas une augmentation des impôts locaux. La seule voie possible est la diminition des dépenses, et ce n'est pas la plus facile. Aussi avons nous récemment dénoncé la signature d'un contrat avec une société de communication pour quatre ans, dépense annuelle de plus de 40 000 euros dont l'utilité est très contestable.

Nous n'avons pas souhaité nous opposer au budget présenté par M. Le Maire, car il ne comportait pas d'augmentation de la fiscalité locale et qu'il appartient à la majorité d'exercer ses responsabilités. Mais nous avons tenu à exprimer notre vigilance. Nous veillerons au respect des orientations que nous avons approuvées et nous dénoncerons toute dérive.

Un an déjà et, pour conclure, une simple question: Est-il normal que tous les membres de l'équipe sortante ne soient toujours pas invités à toutes les célébrations et festivités? N'est il pas temps de rétablir un climat pacifié dans notre village?

Bormes Demain - Claude Faedda et Christine Maupeu

Les élus de "Bormes Demain" n'ont pas souhaité publier de texte.

CARNET DE NAISSANCE

Un bébé né à Cabasson !

C'est un événement rare qui a eu lieu, dernièrement, dans le hameau de Cabasson. L'arrivée, à domicile, d'une petite Borméenne. Maïna, magnifique petit bout de 3,240 kg est venue agrandir la famille de Stéphanie Salaün et de Stéphane Pomares.

Une naissance merveilleuse dans l'intimité et la douceur de son foyer, tout comme son grand frère, Natan il y a 6 ans. La municipalité présente toutes ses félicitations aux heureux parents et beaucoup de bonheur à Maïna.

Ils sont nés récemment

Noah Busso,
Colline Zepponi,
Clovis Gaillard,
Lyne Azéma Carbon,
Léa Carlier,
Sandro Gambicchia,
Lina Sallah,
Romain Cruché,
Léo Balducci,
Gabriel Weisse,
Rafaël Auger,
Léandro Fé

La ville adresse toutes ses félicitations aux heureux parents.

CARNET DE MARIAGE

Ils se sont dit "oui"

Carine Cantois et Stéphane Arnould,
Alexandra Barale et Stéphane Viale,
Nathalie Reland et Olivier Alaton, Priscilla Laine et David Giraud.

La municipalité adresse tous ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

CARNET DE DEUIL

Ils nous ont quittés en 2015

Simone Natareu (née Rembado),
Janik Massello,
Rafaëla Mendez Garrido (née Martinez Rubiejo)
Simone Teragnoli (née Luciano),
Bernard Constant,
Francis Plommet,
Robert Baccino,
Pierre Dumont,
Marie-Jeanne Bertoli (née Vinotto),
Claude Joubert,
Mme Dechandon (née Girard),
Janine Valode (née Lebrun),
Alexandre Di Paolo,
Bruno Stellin,
Serge Blondel,
François Milesi,
Yvonne Rayot (née Monin),
Jean Glasson,
Louise Arrasse (née Dive).

La ville présente ses sincères condoléances aux familles et proches.

Zoom sur les travaux

Aménagements électriques

▸ Réhabilitation de l'éclairage public de l'Estelan

Une quarantaine de lampadaires a été remplacée par un équipement à LED. Ces nouveaux points lumineux sécurisent de manière optimum la circulation piétonne sur la promenade en bois et dans le jardin d'enfants, tout en permettant de réaliser une économie de 30 % d'énergie.

▸ Renforcement du réseau électrique

Des travaux sont actuellement réalisés par EDF pour renforcer l'alimentation électrique afin d'éviter les coupures occasionnées lors des semaines de forte consommation en été (Corniche des Iles d'Or, bd de la Plage).

Sécurité

▸ Pour renforcer la sécurité et faciliter les missions des équipes de secours, le débroussaillement est effectué sur les terrains communaux et les pistes DFCI

▸ Comme chaque année, avant les fortes pluies, le curage et l'entretien des bassins de rétention sont réalisés pour éviter que les espaces de retenue ne se comblent.

Harmonisation de la signalétique commerciale

Afin d'harmoniser la signalétique directionnelle et commerciale de proximité, la municipalité a fait appel à une société spécialisée pour proposer aux entreprises d'améliorer la visibilité de leurs accès. Par secteur et jeux de couleurs, les commerçants et artisans (commerce de bouche, hôtellerie,...) qui souhaiteront apparaître se verront proposer un contrat annuel pour améliorer l'attractivité de leur activité.

Cette démarche s'inscrit dans les promesses électorales qui avaient été faites par François Arizzi et remémorées lors des vœux du maire en janvier dernier.

Embellisement des espaces fleuris

▸ La Favière : Les services espaces verts ont réalisé l'embellissement des massifs fleuris qui encadrent la promenade en bois, plage de la Favière. Avec la volonté de privilégier des plantes adaptées au site et peu gourmandes en eau, ces nouveaux massifs vont habiller l'espace de façon harmonieuse et durable.

▸ Le village : Des jardinières en pierre de Bormes sont en cours de réalisation sur la place St François, face à la chapelle. Ces aménagements vont remplacer les blocs de pierre et parachever la décoration végétale du site réalisée par les services espaces verts.

A VENIR… Agenda…

Quelques dates à noter dans les semaines à venir. Bien d'autres rendez-vous sont proposés, notamment par les associations, retrouvez l'ensemble des informations sur le www.ville-bormes.fr rubrique "agenda" ou sur le facebook de la ville "Bormes les Mimosas ville - officiel"

"Déambulation" exposition photos
du 3 au 18 juin - à la maison des Artistes au vieux village, exposition du Club Photo

Les Lumières du Sport
vendredi 5 juin - 18h30 - salle polyvalente de Bormisport, soirée de remise de trophées aux associations sportives

Sports en Lumière
les 6 et 7 juin - La fête des enfants et du sport à la Favière, toute la journée, spectacles le soir

Course des plages
les 6 et 7 juin - La Favière, organisée par les Va-Nu-pieds

Commémoration
lundi 8 juin - Stèle de l'hôtel de ville

Concours de pétanque
samedi 13 juin - village et Favière

Spectacle association Star Dance
samedi 13 juin - la Favière, Estelan

Concert Xinarca
samedi 13 juin - Eglise St-Trophyme, village

Vide Grenier
dimanche 14 juin - la Favière - par la PEEP

Nocturne artisnale
mardi 16 juin - place St-François, village

Commémoration
jeudi 18 juin - stèle du général de Gaulle

Gala de fin d'année Flash Dance
samedi 20 juin - salle polyvalente

Fête des 4 fleurs
dimanche 21 juin - village, par l'association des commerçants

Cérémonie commémorative
dimanche 21 juin - stèle de Cabasson

Fête de la musique
dimanche 21 juin - tous quartiers

30 ans du BMTC
dimanche 21 juin - tennis club

Nocturne artisanale
mardi 23 juin - Place St-François, village

Spectacle théâtre "artistes united"
vendredi 26 juin - 20h30 - salle des fêtes

Grande Sardinade
dimanche 28 juin - au Port

Pour sa quinzième édition, cet évènement unique sera parrainé cette année par Ludivine Puy, championne du monde de moto en Enduro. Les enfants et adolescents pourront découvrir, tout au long du week-end, diverses disciplines à travers des ateliers encadrés et sécurisés comme : le parachute ascensionnel, baptême de plongée, haltéro-force, badminton, ski bus, beach-rugby, roller, simulateur de deltaplane, élastivol, girofolie, surf machine, initiation au foot, boxe américaine, beach tennis, basket ball, tir à l'arc, voile, équitation, roller, VTT, trampoline, step, zumba, parcours "bout'choux"... Au total 45 thèmes de découverte, de loisirs pour s'amuser et s'initier à de nouvelles sensations, le tout totalement gratuit.
Le samedi soir, le public assis sur le sable partage un moment de retrouvailles autour d'un Beach barbecue, d'un spectacle son & lumière, toujours plus époustouflant et vibrant, ainsi qu'un feu d'artifice. Le dimanche matin, c'est à un parcours mi-route-mi chemin qu'invitent les Va-Nu-Pieds pour la "Course des plages" !

Nouveau cette année : la soirée "Les lumières du sport" qui récompensera l'action des associations borméennes et intercommunales ! Le vendredi 5 juin - 18h30 - salle polyvalente de Bormisport, ouvert à tous !